

LE FOLEMBRAYSIEN 2006



*BULLETIN MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FOLEMBRAY
EDITION N°6
ANNÉE 2006*

EDITORIAL

L'

année 2007 vient de débiter et laisse derrière elle une année 2006 riche en événements. Une décision importante concernant le fonctionnement de la Communauté de Communes du Val de l'Ailette est actée depuis le premier janvier 2007. La compétence voirie que possédait la CCVA est rendue aux communes. Cette décision était nécessaire pour permettre aux communes ayant un programme de voirie à réaliser de pouvoir le faire en bénéficiant des subventions départementales s'y afférant. Cette compétence, lourde en charges financières, ne pouvait plus être exercée par la CCVA sans mettre en péril les finances de celle-ci. Ainsi, FOLEMBRAY retrouve sa capacité et son autonomie de décision sur son programme de voirie à réaliser (lire dans les pages suivantes).

Le second événement est la création du syndicat mixte du pays Chaunois. La commune de FOLEMBRAY y est représentée par son Maire, élu 7^{ème} vice président à l'habitat de ce syndicat mixte. Ces positions dans les différents EPCI (établissement public de coopération intercommunale) sont extrêmement importantes pour le développement de notre commune. L'ensemble des délégués Folembraisiens s'emploie à assurer le rang de FOLEMBRAY dans le canton, la CCVA, et maintenant dans le syndicat mixte du pays Chaunois.

Ce bulletin vous informera sur les différentes réalisations mises en œuvre dans notre commune sur l'année 2006. Nous attachons beaucoup d'importance à la bonne tenue de notre village, ce n'est pas toujours aisé, mais, de nouveau, nous avons le personnel utile à cette tâche. Nous rappelons que FOLEMBRAY traite, par ses propres moyens environ 780 tonnes de déchets verts chaque année. Ce service est réellement une particularité propre à FOLEMBRAY. Aussi, nous demandons votre indulgence pour d'éventuels retards de ramassage.

Nous nous félicitons, une fois de plus de la qualité de la vie associative à FOLEMBRAY, tant en terme de participation qu'en terme de résultats. Ceci nous encourage à continuer d'améliorer les équipements mis à disposition ainsi que les aides nécessaires à cette réussite. Cependant, la commune n'accompagne, avec toute la raison qui la caractérise, que les entités nous ayant démontré une volonté de gestion rigoureuse. La réussite est à ce prix...

L'année 2007 sera également riche en événements. Au niveau national, deux élections se dérouleront cette année, les présidentielles et les législatives.

Dans notre village enfin, les travaux de voirie avenue Ambroise CROIZAT commenceront (vers avril, mai). La Lyonnaise des Eaux pose actuellement une canalisation neuve et pratique au changement des réseaux plomb de cette avenue. Nous réaliserons aussi dans le second semestre la réfection de la voirie rue BRULE, rue P.SEMARD, rue des GLATIGNY et de la rue L.LAVERE.

Toutes ces opérations coûtent beaucoup d'argent, exigent un travail de préparation important et nous prenons donc le temps de préparer ces dossiers afin de bénéficier des subventions possibles correspondantes. Dans notre souci permanent de ne pas augmenter la pression fiscale folembraysienne, nous privilégions le « planning du bon financement » au « planning d'annonces ». Il est normal et indispensable de vous annoncer les programmes de travaux à venir, mais il nous semble obligatoire de ne déclencher les réalisations que lorsque les finances attendues sont actées. Pour ces raisons, vous constatez et constaterez parfois des écarts entre le prévisionnel et le réalisé. Nous vous demandons, une fois de plus, votre indulgence, mais il y va de l'intérêt de la commune de FOLEMBRAY.

Nous espérons ainsi répondre à vos attentes concernant la gestion et le développement de notre village. L'équipe municipale s'y efforce chaque jour, dans une transparence totale et animée d'une passion intacte.

Nous sommes aidés en cela dans les tâches quotidiennes par les employées et employés communaux. Tous ensemble, nous contribuons à développer et parfois remettre à niveau ce magnifique village rural qui est très convoité par les demandeurs d'habitat.

Devant cette année 2007 pleine de projets pour notre village, nous espérons qu'il en est de même pour vous et vos proches.

**L'équipe municipale vous présente ses meilleurs vœux pour
l'année 2007**



BALANCE GÉNÉRALE 2006

INVESTISSEMENT

	PRÉVISIONS	RÉALISATIONS	ENGAGEMENTS RÉALISATIONS
DÉPENSES	490 679,00	316 057,69	316 057,69
RECETTES	494 142,00	223 382,16	223 382,16
EXCÉDENT	3 463,00		
DÉFICIT		92 675,53	92 675,53

FONCTIONNEMENT

	PRÉVISIONS	RÉALISATIONS	ENGAGEMENTS RÉALISATIONS
DÉPENSES	742 774,00	688 169,79	688 169,79
RECETTES	741 477,00	827 468,03	827 468,03
EXCEDENT		139 298,24	139 298,24
DÉFICIT	1 297,00		

GLOBAL

	PRÉVISIONS	RÉALISATIONS	ENGAGEMENTS RÉALISATIONS
EXCEDENT	2 166,00	46 622,71	46 622,71
DÉFICIT			

La compétence Voirie:

Qu'est ce que cela veut dire?

A la création de la Communauté de Communes, les communes adhérentes ont délégué, entre autres, leur compétence voirie à la Communauté de Communes du Val de l'Ailette.

A partir de ce moment, seule la CCVA pouvait ordonner des travaux de voirie dans les communes adhérentes à celle-ci. La Communauté de Communes établissait un programme sur trois ans concernant les travaux de voirie sur l'ensemble de ce nouveau territoire.

Très rapidement, il s'est avéré que les besoins et demandes des communes étaient très largement supérieurs à la capacité financière de la Communauté de Communes.

Celle-ci ne pouvant assurer son programme, l'ensemble des communes désireuses de travailler ne le pouvait plus.

Devant cette situation, le conseil communautaire, pendant l'exercice 2006, a décidé de rendre aux communes adhérentes la compétence voirie et ce à compter du 01.01.2007. Cette décision responsable permettra, aux communes souhaitant travailler, de le faire de nouveau et de prendre les subventions correspondantes auprès des différents organismes.

C'est le cas de la commune de FOLEMBRAY qui dès 2007 travaillera sur l'Avenue Ambroise CROIZAT, la rue BRULÉ, la rue Pierre SEMART et la rue des GLATIGNY.

Pour la rue A.CROIZAT, les travaux se réaliseront à partir de avril/mai 2007, une première tranche de remise à neuf du réseau d'eau étant en cours et ces travaux étant inscrits dans un programme départemental. La rue BRULÉ, en sens unique, sera réduite en largeur de chaussée afin de permettre la réalisation de trottoirs de part et d'autre pour faciliter la circulation piétonnière.

Enfin les rues P.SEMART et GLATIGNY seront remises à niveau afin de boucler la liaison entre les traversées de FOLEMBRAY que sont les rues M.MAILLARD, B.LEFEVRE et l'avenue A.CROIZAT.

La réalisation de ce programme pourra déborder sur le début d'année 2008 en fonction des impondérables de chantier. Nous allons perturber la circulation dans FOLEMBRAY pendant de longs moments et nous vous prions par avance de nous en excuser.

Société DAUTREPPE
<http://www.dautreppe.fr>

COMBLES PLAFONDS

EXTENZO

03 23 37 80 51

SINCOPLAS

*Moulage de Pièces en Matières Plastiques
Par injection Mono-matière, Bi-matière
Bi-couleur, surmoulage
Compression*

Département Parfumerie et Cosmétique
Département Industrie
Département PLV (présentoir publicitaire)

Décoration par :
Marquage à chaud, Sérigraphie, Tampographie
Vernis, Métallisation, Peinture, Galvanisation

Tous types d'assemblages

Usine : 1, rue des Routes Avenues 02670 FOLEMBRAY
Tél : 03 23 52 74 39 - Fax : 03 23 52 45 44
e-mail : folembray@sincoplas.fr

Siège Social : 57, rue Henri Léoiff - 92370 BOIS-COLOMBES
Tél : 01 47 82 66 43 - Fax : 01 47 82 36 67
e-mail : bois-colombes@sincoplas.fr

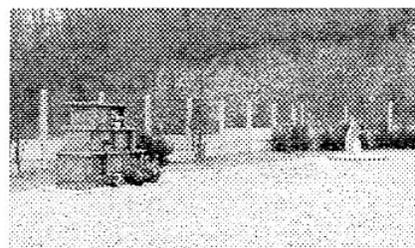


TRAVAUX



Les travaux effectués par le personnel communal sont :

- Des travaux en électricité, plomberie et maçonnerie ont permis la réhabilitation de la Magda en 3 logements.
- Un logement a été réalisé au dessus du foyer des anciens pour notre locataire « Johnny ».
- Un aménagement d'un chemin d'accès pour aller au columbarium a été conçu.
- Quelques réparations en divers endroits sur nos routes ont été effectuées.
- Entretien du village et du Vivier : Espaces Verts et fleuris.
- Aménagement Ruelle Berton. Enfin ! Le problème des riverains régulièrement inondés lors des pluies est résolu.



- Des miroirs ont été installés dans l'ancienne salle des fêtes pour la plus grande satisfaction des clubs de « dance ».

BAR ♦ TABAC ♦ LOTO ♦ JEUX

La THÉVENOTTE

Café Laurent VIGES

(face à la Mairie)

2, rue Marcel Maillard
02670 FOLEMBRAY

Tel. 03 23 52 74 19



Médaille de la famille française



A la veille de la fête des mères, madame Aline Daire a été invitée à la mairie par Denis Cordier et le conseil municipal pour recevoir la médaille de bronze de la Famille française. Madame Daire a, en effet, eu 4 enfants : Frédéric, Dimitri, Florian et Marine. En plus de sa médaille et du diplôme, elle a reçu une composition florale offerte par la commune et a été félicitée.

Toutes les mamans décorées les années précédentes étaient également invitées à cette cérémonie et toutes ont reçu une rose offerte par le Comité des fêtes.

Professions de foi

Ils étaient 10, le 18 juin, à faire leur profession de foi (de gauche à droite, en haut : Nicolas, Audrey, Laurencia, Antoine, Périne et en bas : Valentin, Manon, Jordan, Anaïk et Antoine).

Ils étaient accompagnés de Marie-Jo Tassin, Nathalie Pinho da Mota et Florence Bégard, leurs catéchèses et animatrice de retraite au cours d'une cérémonie célébrée par Daniel, diacre à Chauny.



Une nouvelle centenaire : madame Marie Certain



Née dans les Landes, madame Marie Certain née Sansoube a eu 100 ans le 4 mai. Elle est arrivée à Folembay à l'âge de 18 ans puis s'y est mariée en 1928 avec Maurice Certain. Ils auront deux enfants et, travaillant en région parisienne, ils y résideront mais viendront régulièrement dans leur maison de Folembay jusqu'à ce que l'heure de la retraite sonne. Lors, ils s'y installeront définitivement.

Pour marquer l'évènement, une délégation du conseil municipal s'est rendue à son domicile pour lui souhaiter un bon anniversaire et lui offrir des fleurs en lui donnant rendez-vous pour le 4 mai 2007.

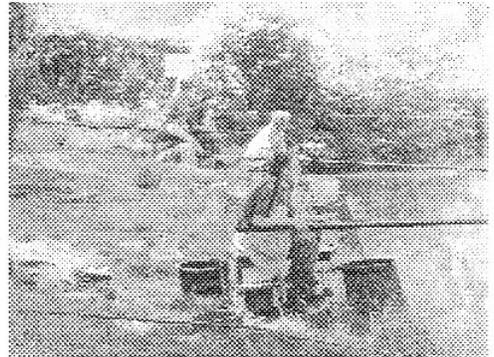
Madame Olive Schwaller a fêté ses **101 ans** le 25 octobre dernier. Quelques membres du conseil municipal lui ont, au nom de ce conseil, porté des fleurs et souhaité un joyeux anniversaire espérant lui en souhaiter encore beaucoup d'autres

LES ASSOCIATIONS ÉTAIENT EN FÊTE

Quand le beau temps est au rendez vous, les festivités de plein air attirent la foule.

Ce fut le cas le **dimanche 11 juin 2006** sur le site du Vivier pour la fête des associations qui a remporté un vif succès populaire.

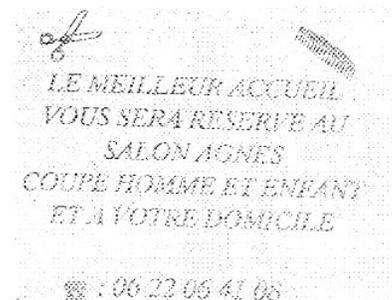
La fête a commencé tôt le matin avec l'arrivée des brocanteurs. Ensuite ce furent les pêcheurs qui vinrent défier les gardons, les perches et les tanches dans les eaux de l'étang du Vivier, le matin en individuel et l'après midi à l'américaine.



L'après-midi, après une pause déjeuner, d'autres activités ont été proposées aux visiteurs qui ont ainsi pu s'initier aux jeux Picards, s'enivrer de musique Pop Rock avec le groupe « Électron Libre » et son batteur David Warcollier, admirer les danseurs du Club FLB puis se replonger à nouveau dans les sons rock avec le groupe « Complot » et son autre batteur local « Gégé » Hernandez.

Elu local, mais aussi plongé dans la vie associative depuis de nombreuses années Serge DEREUDRE, coordinateur de ce rendez-vous, a pour objectif de regrouper un maximum d'associations locales dans une même démarche festive, conviviale et populaire.

Quant aux bénéfices réalisés à l'occasion de cette journée : **1 841 €** ; ils serviront à doter l'ensemble des associations de divers matériels. Le choix semble se porter vers l'achat d'une friteuse et d'un complément en tables et en bancs.



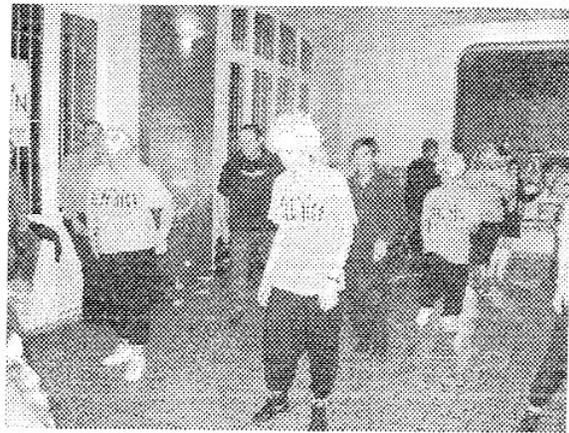
TÉLÉTHON

Ce sont les petits ruisseaux qui contribuent à faire les grandes rivières.

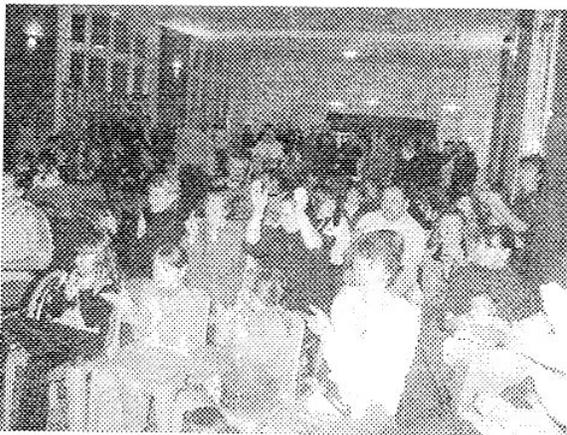
La mobilisation des écoles, ...



des associations ...



et la générosité des Folembraisien



ont permis de participer avec succès à la 20^{ème} édition de la célèbre manifestation dédiée à lutter contre les myopathies, réalisant un bénéfice de **2 600,12 €** qui a été adressé à l'AFM.

WWW.ARLEQUIN02.COM

L'Arlequin Tout pour faire la fête

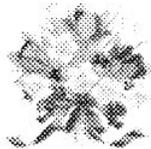
Le site le Vivier
02670 FOLEMBRAY
Tél : 03.23.52.15.39

A.T.S.
Aisne Traitement Surface

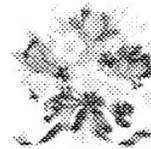
Décapage
Sablage
Grenallage
Peinture liquide
Peinture poudre

Mr DAGUE FABRICE
Port 06.60.19.65.17

Zone Le Vivier - 02670 FOLEMBRAY
☎ 03.23.52.62.71 ☎ 03.23.39.59.70
E mail folembray-decapage@hotmail.fr



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES



Résultat concours maisons fleuries :

1. M & M^{me} FOLLI Jacques
2. M & M^{me} DURECU Gilbert
3. M & M^{me} PIHET Paul
4. M & M^{me} MORGADO Jean
5. M & M^{me} DUMOUTIER Cyril
6. M^{me} VANET Yvonne
7. M EDEL Clément
8. M & M^{me} HARDY Bernard
9. M^{me} TASSIN Marie-Thérèse
10. M & M^{me} BOUCHENOT Jean
11. M^{me} JAFFRY Brigitte
12. M & M^{me} LEBEGUE Christian
13. M^{me} LEONET Claude
14. M & M^{me} DECAMPS Roger
15. M & M^{me} DUMANGE Philippe
16. M & M^{me} BONNETIER Jean Michel
17. M & M^{me} ALLEWEIRELDT Emile
18. M & M^{me} LECOMPTE Franck
19. M^{lle} SERRE Nathalie
20. M & M^{me} GUERBET Brigitte

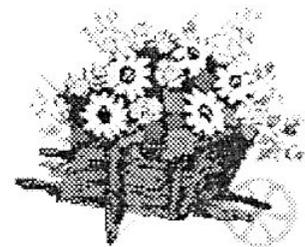
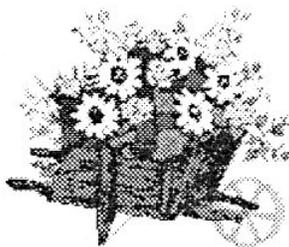


Remerciements à CATHY FLORE, notre fleuriste, qui a doté les 3 premiers du concours.

Remerciements aux commerçants de Folembray qui fleurissent leur magasin :

- le garage de M. & M^{me} FREREBEAU Denis
- le café du GRAND CERF de Mlle STRUVE Laëtitia
- le café LA THEVENOTTE de M & M^{me} VIGES Laurent
- la fleuriste CATHY FLORE

Remerciements aussi à tout le personnel communal pour l'entretien du village

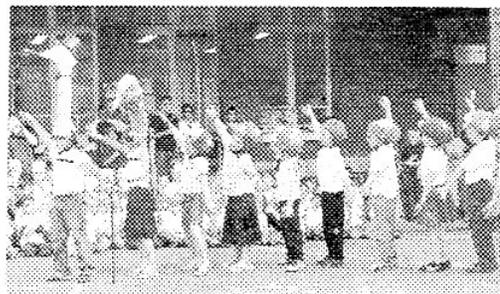


Kermesse aux écoles



En juin, la fin de l'année scolaire a été marquée par la kermesse qui présentait cette année une nouveauté puisque toutes les classes avaient préparé une adaptation de la comédie musicale Emilie jolie.

Chaque classe a interprété sa sélection devant de très nombreux parents et amis avant de se regrouper pour la chanson finale.



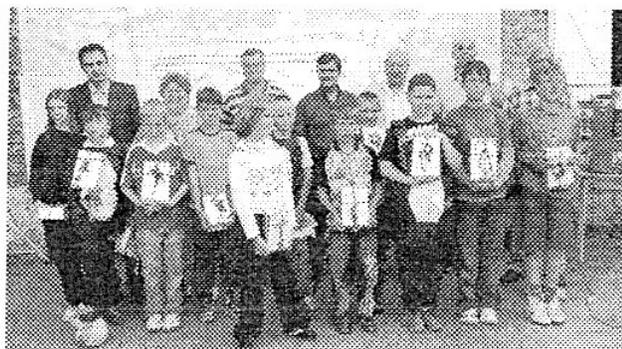
L'association des parents d'élèves a elle aussi participé, assurant la vente des gâteaux faits maison et des boissons.

Cette forme de spectacle ayant été appréciée de tous, l'expérience devrait être reconduite pour l'édition 2007 de la kermesse.



Remise de dictionnaires

Les élèves qui quittaient le CM2 pour entrer en 6^{ème} ont reçu des mains des élus du conseil municipal un dictionnaire qui leur sera très certainement utile pour la poursuite de leur scolarité.



L'heure de la retraite a sonné pour Marie-Thérèse TASSIN

Denis CORDIER et son équipe ont souhaité, lors de la cérémonie des vœux municipaux 2007, faire une surprise à une employée communale qui a fait valoir son droit à retraite au 1^{er} septembre 2006 : Mme Marie-Thérèse TASSIN.

Arrivée au service de la commune en 1974, Marie-Thérèse a été employée comme agent des écoles maternelles jusqu'en 1995 avant de s'occuper des locaux de la mairie jusqu'au 1^{er} septembre 2006.

De profonds liens d'amitié ont été tissés entre Marie-Thérèse, ses collègues employé(e)s et les élus à tel point qu'il lui a été difficile d'abandonner « sa deuxième maison et ses filles d'adoption » comme elle aime appeler la mairie et les filles du secrétariat.



Nous souhaitons à Marie-Thérèse une très longue et paisible retraite avec les siens, enfants et petits-enfants.

Maisons illuminées: 24 Candidats

Après le concours des maisons fleuries, il y aura désormais le concours des maisons illuminées pour la période des fêtes de fin d'année.

Pascal FORET, adjoint à l'environnement, et ses collègues ont été pris de cours. Ils ne s'attendaient pas à une telle participation pour une première édition. Nous félicitons donc les participants pour leur intérêt et leur capacité créative pour illuminer leur habitat.

Tous les candidats ont reçu une boîte de chocolats en remerciement de leur participation.

Les 5 premiers :

- 1 - M. PIHET Paul
- 2 - Mme BONFILS Nicole
- 3 - Mme PALANDRI Martine
- 3 - M. STRZELECKI Jean-Marie
- 4 - M. DAUTREPPE Frédéric



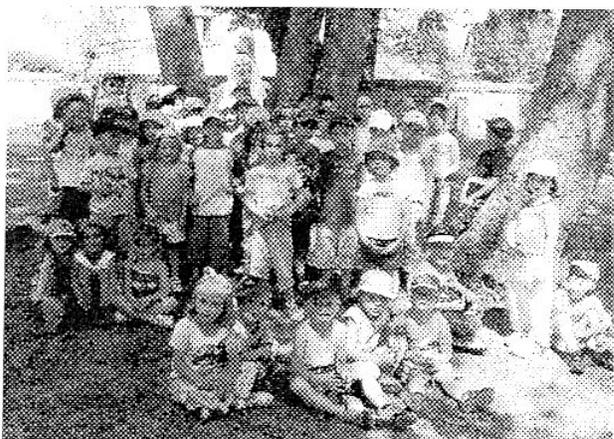
Remerciements aussi aux autres participants (classés par ordre alphabétique) :

M. BAILLET Bruno
Mme BAUME Cathy
Mme CANDOTTO Marie-Liesse
Mlle DOUCET
M. DROUHIN Corentin
M. DROUHIN Eric
M. EDEL Clément
M. GUERBET Didier
M. HIVART Michel



M. HOTTIN Bernard
M. JANNINAZZI Armand
M. PLANE Julien
Mme SALOMEZ Rose-Marie
M. SERIN Christophe
M. THOMAS Henri
Mme TOURIGNY Marie-Pascale
M. VANZ Maurice
Mme VIGNERON Céline

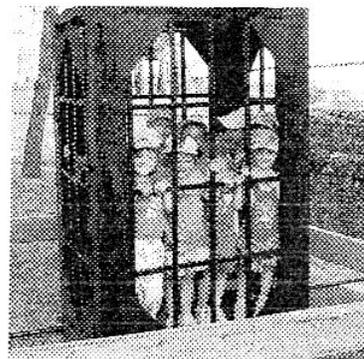
Le CLSH 2006



Pour la première fois depuis sa création en 1990, le CLSH n'a pas eu lieu aux écoles de Folembray mais au lycée agricole d'Aumont à Coucy-la-Ville. Créé à l'époque par la commune de Folembray, il regroupe désormais les enfants de 16 des 19 communes qui composent la CCVA (Communauté de Communes du Val de l'Ailette) organisatrice depuis de cette structure intercommunale.

Pourquoi avoir choisi un nouveau lieu ?

Tout simplement parce que, le centre accueillant de plus en plus d'enfants, les locaux étaient devenus trop exigus et, le personnel d'entretien des écoles prenant ses congés en août, le grand nettoyage estival des classes était perturbé.



Quelques chiffres pour 2006 :

- Nous avons fonctionné du 10 juillet au 11 août sauf le 14 juillet soit 24 jours.
- Nous avons totalisé plus de 3000 journées enfants avec un effectif stable les 3 premières semaines puis une baisse sensible la 4^{ème} et notable la 5^{ème}.
- 180 enfants sont venus au moins une semaine et 59 sont restés les 5 semaines ce qui prouve que le CLSH répond bien à un besoin.
- 562 jours de camping ont été réalisés dont une grande partie à Aumont avec des plus jeunes.
- Une équipe de 21 personnes encadrerait tous ces enfants (1 directrice, 2 adjointes de direction, 11 animateurs titulaires du BAFA et 7 animateurs stagiaires BAFA)
- 2 circuits de cars de ramassage dont un repartait sur Folembray (72 des 180 inscrits)



Activités :

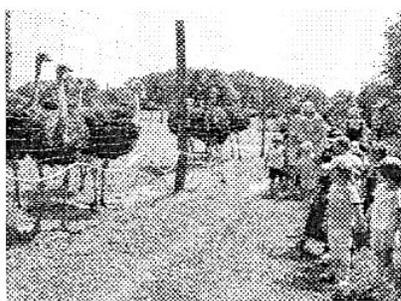


Jeux, activités manuelles, campings, sorties diverses (cinéma à Chauny, autruches à Verneuil, journées à La Frette, au Parc d'Isle à Saint-Quentin, à la ferme-verger à Viry-Nouveau, aux roches de l'Ermitage à Saint-Gobain, à Coucy-le-Château sans oublier la grande sortie à la Mer de sable à Ermenonville ont été répartis sur les 5 semaines de fonctionnement.

Et, comme chaque année, le centre s'est terminé avec un spectacle qui a eu lieu à la salle du Vivier à Folembray non sans quelques larmes versées par Franciane Petit, la directrice, qui terminait là sa carrière au niveau des centres de loisirs après 37 ans de centres aérés, colos ou autres camps d'ados dont 27 années de direction.



Estelle Deligne de Sinceny qui assurera la succession lui avait réservé une surprise en retrouvant des animateurs de la première heure présents en cette période estivale qui lui ont offert des fleurs et des cadeaux.



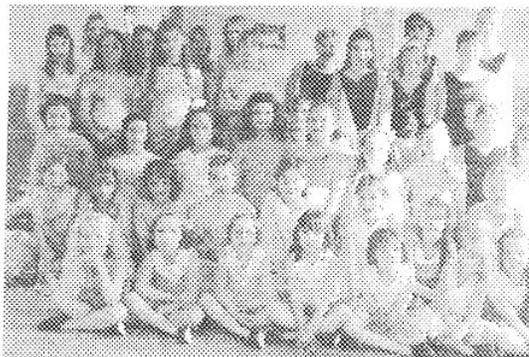
VIE ASSOCIATIVE

DANCE MILLENIUM :

Présidente : Mme PICOULET Corinne. ☎ 03.23.52.40.16

Cours enfants :

- le mardi de 18 h 30 à 19 h 30 (5/6 ans)
- le mercredi de 17 h 30 à 18 h 30 (7/8 ans)
et de 18 h 30 à 19 h 30 (7/8 ans)
- le vendredi de 17 h 30 à 18 h 30 (8/9 ans),
de 18 h 30 à 19 h 30 (11/13 ans) et de 19 h 30
à 20 h 30 (13/18 ans)



Cours adultes :



- le lundi de 18 h 30 à 19 h 30 (STEPP)
- le jeudi de 18 h 30 à 19 h 30 (gym)

L'association compte pour cette nouvelle saison plus de 50 enfants et presque 30 adultes. Cette année notre spectacle se déroulera le 9 juin. Vous pourrez y découvrir le travail des enfants ainsi qu'une démonstration de STEPP par les adultes.

DANCE F.L.B

Et oui déjà 5 ans que le club « Dance FLB » existe ! Et c'est toujours avec autant de plaisir qu'Aurélie, chorégraphe de la troupe, fait se déhancher ses Pompom's Girls sur des musiques variées !

Depuis 2 ans, le club est jumelé avec le « 12 lensois » présidé par M. Dernoncourt Gaétan.

Les répétitions ont lieu le **samedi de 14 h 00 à 15 h 30** dans l'ancienne salle des fêtes.

Les inscriptions se font auprès d'Aurélie
N° 06.81.83.38.23 (après 17h)
À partir de 13 ans
30 € pour l'année



U.S.F :

Président : M. GUYOT ☎ 03.23.38.80.13

Aujourd'hui, l'USF est une association qui compte **150 licenciés** (du jamais vu !!!!!)

Voici la répartition de cet effectif :

- ◆ 1 équipe de débutants
- ◆ 2 équipes de poussins
- ◆ 1 équipe de benjamins
- ◆ 1 équipe de moins de 13 ans
- ◆ 1 équipe de moins de 18 ans
(en entente avec Prémonté)
- ◆ 1 équipe du critérium du dimanche
matin
- ◆ 1 équipe de seniors B
- ◆ 1 équipe de seniors A



Folembray n'aurs fait qu'un passage en Excellence. Mais loin de faire l'ascenseur, les hommes de Didier Carlier sont promus en Interdistricts.

Tous ces joueurs sont encadrés par une vingtaine de dirigeants (tous bénévoles). Depuis le début de la saison 2006/2007, l'USF voyage à travers toute la Picardie et se fait connaître par son esprit sportif et son fair-play.

Grâce à la commune de Folembray, aux sponsors, aux nombreux supporters et à la motivation des joueurs, l'USF progresse et prend de l'ampleur au niveau ligue de Picardie !

Merci à tous les sponsors qui nous soutiennent !!!

Merci à tous les supporters qui nous encouragent tous les dimanches !!!

Merci à tous les parents qui accompagnent les petits !!!!

Afin de durer dans la continuité, je lance un appel à tous ceux qui seraient intéressés à nous rejoindre pour que VIVE l'USF.

ALLEZ LES JAUNES ET NOIRS !!!!!!!!!!!!!!!!

La boulangerie DOUILLET



20 rue Bernard Lefèvre
02670 FOLEMBRAY

☎ 03 23 52 74 20

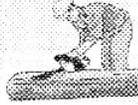
S.E.F.C.

SAEI. Exploitation Forestière de CHAMPE

29 Rue Jean Jaurès
02670 FOLEMBRAY

M PALANDRY

☎ 03 23 52 85 29
☎ 03 23 52 46 75
☎ 02 51 52 48 44
E-MAIL : forestiere.champe@wanadoo.fr

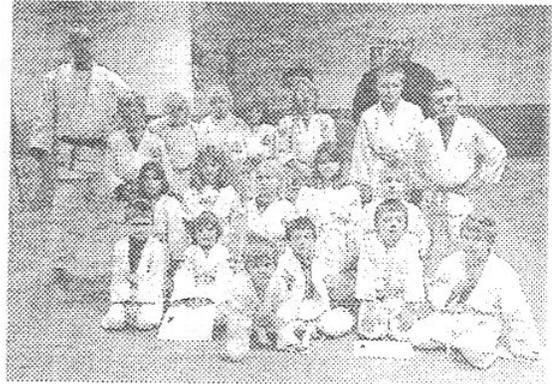


JUDO : Petite visite du Dojo Folembray

Le Dojo, c'est le lieu où l'on pratique le JUDO. Et à Folembray, il y a un dojo qui se situe au-dessus de la salle des Fêtes, au 1^{er} étage sur le site du Vivier.

Le Dojo dispose d'un tapis d'entraînement fixe (contrairement à certaines salles où il faut mettre les tapis à chaque fois).

Les Judokas bénéficient de vestiaires et celui des garçons sert aussi de bureau au professeur.



Le Dojo est l'âme de l'association « AJA-DOJO DE FOLEMBRAY », c'est un lieu d'entraînement technique et de culture spirituelle. Lors de l'entraînement, il faut respecter scrupuleusement les règles de la politesse et les règles particulières au DOJO. Notamment s'efforcer en toutes circonstances d'aider ses partenaires, de respecter les ceintures supérieures et accepter leurs conseils ; de leur côté, les ceintures supérieures doivent favoriser la progression de ceux qui sont moins avancés, avec sollicitude et cordialité.

Le Dojo de Folembray accueille chaque semaine une trentaine de judokas, les entraînements sont repartis sur 3 créneaux horaires, qui sont :

- Le LUNDI de 18 h à 19 h et le JEUDI de 18 h à 19 h pour les judokas de 4/5 ans à 8 ans.
- Le JEUDI de 19 h à 20 h pour les judokas de 9 ans et plus.

Le Dojo participe aussi à la vie de la commune en étant présent sur les manifestations comme la fête des associations, le Téléthon et en organisant aussi sa brocante annuelle le 1^{er} dimanche d'avril.

Je vous invite à venir découvrir notre DOJO, et si vous en avez envie venir apprendre le JUDO avec nous. Les cours sont dirigés par **Ludovic RICHEL** (06.81.33.76.49), professeur de Judo, Brevet d'État 1^{er} degré, ceinture Noire 2^{ème} DAN.

Boulangerie - Pâtisserie
GORIE

Formé le dimanche après midi
et le lundi

1. rue des Glattigny - 02670 FOLEMBRAY
Tél : 03 23 38 05 47

Peinture - Décoration
Des éléments de sols
Trappe d'Élé
Lattes PVC

Christian FOLLI

12. rue Henri Laglay
02670 FOLEMBRAY

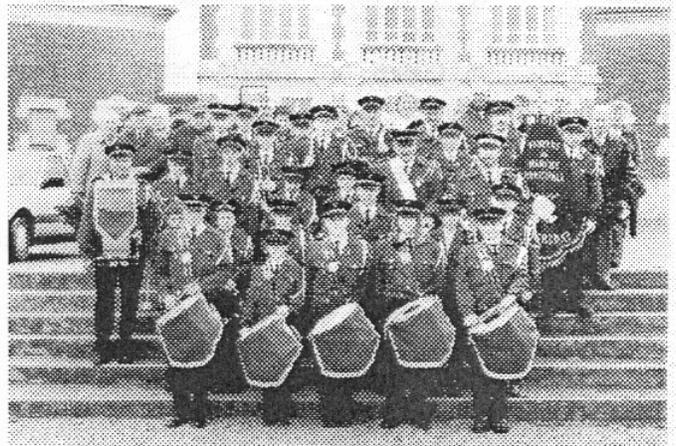
Tel. 03 23 62 74 21
03 28 67 37 61

LA FANFARE DE MARCHE MUNICIPALE DE FOLEMBRAY :

Très belle prestation à Saint Quentin
.....

CONGRÈS DÉPARTEMENTAL LE 7 MAI 2006

L'UNC Aisne organisait cette année son Congrès le 7 mai à Saint Quentin. Le président Alain Dubus et toute son équipe qui préparaient de longue date cette manifestation peuvent se louer du franc succès de la journée malgré le temps maussade. En effet, à l'issue de l'office religieux célébré en la basilique à la mémoire des victimes de toutes les guerres, c'est un cortège de plusieurs centaines de personnes, « *une véritable marée humaine* », selon un journal local, précédé par une centaine de drapeaux et un groupe de hussards napoléoniens à fière allure emmené par la **fanfare de Folembray** qui a descendu la rue d'Isle jusqu'à la magnifique salle du Splendid devant servir de cadre à l'assemblée.



Le président Dubus, ainsi que René Palazzi, délégué national et président départemental, entourés par les membres du comité directeur, avaient réservé leur meilleur accueil à de nombreuses personnalités, dont Xavier Bertrand, ministre de la santé, Pascal Gruny, député de l'Aisne, Christian Huguet, maire adjoint représentant le sénateur maire, sans oublier M. Delpuech, directeur de l'ONAC, le colonel Caron, délégué militaire départemental, et bien d'autres autorités civiles et militaires.

La Fanfare est présente à toutes les cérémonies officielles.

- Monument de Folembray
- Monument et cimetière militaire de Champs et de Crécy-au-Mont
- Fêtes de Villages
- Concert AFM à l'église de Folembray le 16 septembre 2006

**Tu as 12 ans, tu as 50 ans, tu es à la retraite ...
Tu veux venir nous rejoindre ? C'est tout simple !
Appelle-moi au 03.23.38.82.77.
(Cours de répétitions, tenue, et instrument : tout est GRATUIT)**



À BIENTÔT !

EMAP : Ecole de Musique et Arts de Picardie

Après les stages de chant, en Août, avec Kristina Beck, professeur de chant lyrique à l'Académie de Zagreb, l'Ecole de Musique et Arts de Picardie a repris ses activités en participant à un concert le Samedi 16 septembre, à l'église de Folembray, au profit de l'AFM.



Puis les cours ont repris dans les centres de Folembray et Anizy-le-château.

Les enseignements proposés sont les suivants : piano, chant, guitare, percussions, formation musicale, arts plastiques, éveil musical, violon, flûte traversière, saxophone, flûte à bec, guitare électrique et guitare basse. Rappelons que les activités de l'école comprennent non seulement des cours individuels ou collectifs, mais aussi un atelier d'ensemble, ainsi que l'organisation de plusieurs expositions et concerts, tant d'élèves que de professeurs, dans le courant de l'année.



Les inscriptions restent ouvertes tout au long de l'année.

Renseignements au 03.23.52.74.43 ou au 06.79.80.52.67.

L'A.P.E.F : Association des Parents d'élèves de Folembray

L'association des Parents d'élèves de Folembray a vu le jour en début d'année 2006.

Composition du bureau :

- **Présidente** : Mme LETROU Sabrina
- **Vice Président** : M. TOURNEMOLLE Eric
- **Secrétaire** : Mme GUYART Isabelle
- **Trésorière** : Mme VIDAL Nadine



Nous espérons pouvoir faire de notre mieux pour aider les écoles du village, mais pour cela nous avons besoin de votre soutien et surtout de bénévoles.

DUMOUTIER Cyrille
Siret : 482 494 598 00014

Plomberie
Sanitaire
Tuyauterie
Serrurie

28, bis rue Henri Leguay
02670 FOLEMBRAY
Tél : 06.22.42.72.65

AMBULANCES 2000

* REUET *

*Pour tous vos transports sanitaires
assis ou allongés, appelez-nous*

47, rue du Brouage 2, rue Henri Leguay
02300 CHAUNY 02670 FOLEMBRAY
☎ 03 23 52 16 16 ☎ 03 23 52 48 77

Amicale ACPG Folembray :

Voici la liste des sorties prévues pour 2007 :

- **25 mars** : un banquet au « Richelieu »
- **28 mai** : Spectacle cabaret « Le Titanic » à Aubigny au bac
- **Du 18 au 23 juin** : Voyage en Bretagne au Manoir de Kerallic « Baie de Morlaix »
- **Au mois de septembre** : sortie de prévue



Club « Loisirs et Amitiés »



On continue de l'appeler « le club des Anciens » mais l'association « Loisirs et Amitiés » est ouverte à tous. Actuellement, les adhérents se retrouvent le jeudi après-midi au foyer des Anciens pour jouer aux cartes, discuter ... et prendre ensemble le

goûter. Il est possible d'intégrer le groupe à tout moment. En 2006, les membres du club ont tricoté, brodé ... et organisé l'exposition et la vente de leurs ouvrages. Ils ont aussi été les invités de madame Velge et madame Vuatrin qui les ont reçus au château pour un déjeuner qui s'est déroulé dans une ambiance très sympathique.



LE GRAND CERF

Bar Presse

Brasserie Jeux

Laetitia STRÜVE

Grande Salle pour Banquets

31 rue Bernard Lefèvre - 02670 Folembray
03 23 52 74 23
01 10 00 20 15

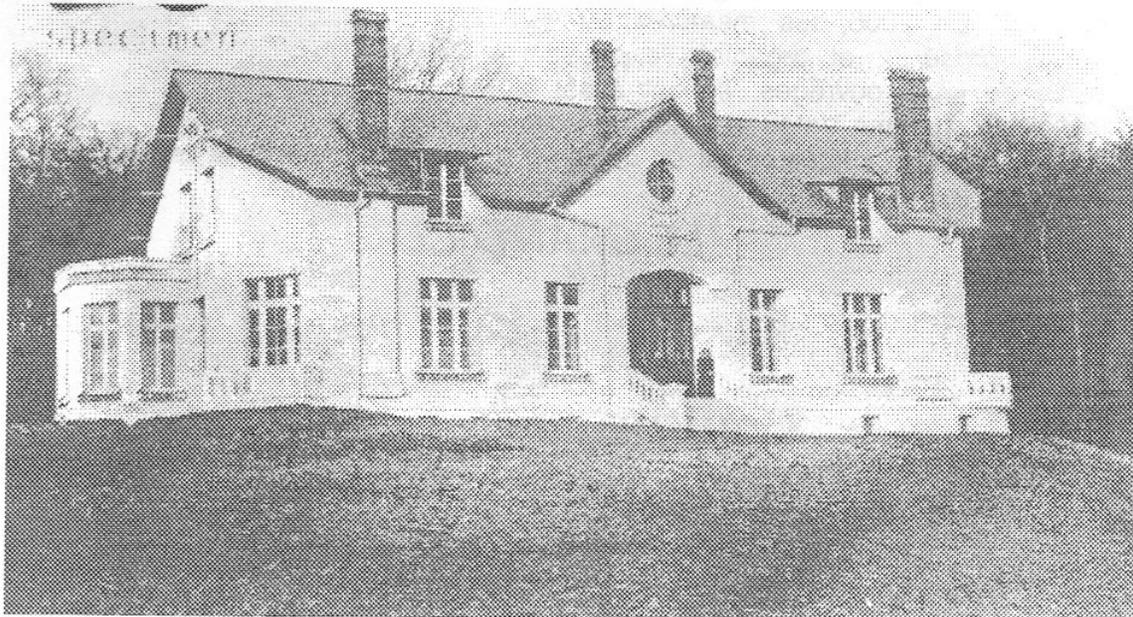
GOÛTER DES PERSONNES DU 3^{ème} ÂGE

Nos anciens ayant bien accueilli l'initiative du Conseil Municipal avec l'instauration du goûter, les élus ont reconduit l'invitation.

135 personnes se sont retrouvées à la salle du Vivier le **samedi 25 mars 2006** après-midi et se sont régalées de petits fours et pâtisseries servis par nos dévouées **Cathy, Marilyne et Pascale** employées municipales. Les personnes présentes ont apprécié de se retrouver dans une ambiance chaleureuse et conviviale.



Pour l'édition 2007, le rendez-vous est fixé au 31 mars. Comme à l'habitude, une invitation sera adressée nominativement et devra être retournée pour les réservations.



Le dispensaire de FOLEMBRAY

LE PLOMB



Après une première tranche sur le changement des tuyaux en plomb de la rue Ambroise Croizat, nous allons effectuer une cinquantaine de branchements dans les rues :

- Glatigny,
- Pierre SEMART,
- Brûlé,
- Louis LAVÈRE,
- Maisons Rouges

Ces travaux sont programmés pour l'année 2007.



RENSEIGNEMENTS UTILES

Déchèterie :

La déchèterie de la Communauté de Communes du Val de l'Ailette est ouverte depuis le vendredi 9 juillet 2004. Elle se situe **aux Michettes** à Coucy-le-Château, à côté de la discothèque L'EVASION route de Pont-Saint-Mard.

Les heures d'ouverture sont les suivantes :

	LUNDI	MERCREDI	VENDREDI	SAMEDI
ÉTÉ (de mars à octobre)	14h à 18h	14h à 18h	14h à 18h	10h à 12h 14h à 18h
HIVER (de novembre à février)	14h à 17h	14h 17h		10h à 12h 14h à 18h

PERMANENCES À LA MAIRIE DE FOLEMBRAY

L'AMSAM :

- Le mardi de 10 h 30 à 12 h 00

La Sécurité Sociale :

- Le jeudi de 9 h 30 à 11 h 30

L'Assistante Sociale :

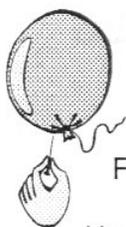
- Le jeudi de 14 h 00 à 17 h 00

La podologue :

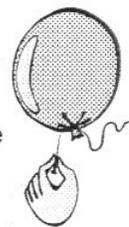
- Tous les 2 mois. Prochain passage le 28 mars 2007

Permanences d'ateliers mémoire :

- Toutes les 2 semaines le mardi à partir de 14h00



LOCATION DE SALLES : COMMENT FAIRE ?



Toute demande doit être faite auprès du secrétariat de la **Mairie** de Folembray.

Un **contrat de location** est ensuite établi et signé par la commune et l'organisateur (**une personne majeure**).

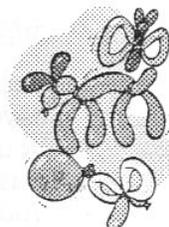
À ce moment-là, un **versement de 50 %** de la redevance prévue doit être réglé.

Le jour venu, le solde de la redevance et le chèque de caution prévu à l'annexe des tarifs sont remis en échange des clefs.

En cas de dénonciation du contrat par l'organisateur au moins un mois avant la date fixée, la redevance sera rendue de plein droit à celui-ci.

Depuis septembre 2006, un lave-vaisselle a été installé dans chaque salle des fêtes du Vivier.

2 salles communales sont mises en location au Vivier :



- La salle verte : capacité maximum 80 personnes.

	Habitants de Folembray	Personnes Extérieures
1 jour en semaine	80 €	80 €
Week-end	195 €	290 €
Caution	200 €	200 €
Vaisselle (le couvert)	0,50 €	0,50 €
Manifestation commerciale	240 €/ jour	240 € / jour

- La salle jaune et bleue : capacité maximum 177 personnes.

	Habitants de Folembray	Personnes Extérieures
1 jour en semaine	80 €	80 €
Week-end	260 €	390 €
Caution	200 €	200 €
Vaisselle (le couvert)	0,50 €	0,50 €
Manifestation commerciale	330 € / jour	330 € / jour

Tarifs applicables à partir du 1^{er} avril 2007





RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)



❖ PARENTS :

Vous cherchez pour votre enfant un mode de garde adapté à votre vie professionnelle.
Vous avez besoin d'informations pour établir le contrat de travail, remplir la fiche de paie ...

❖ ASSISTANTES MATERNELLES :

Vous cherchez :

- un enfant ou des enfants à garder
- des informations sur la profession
- à rencontrer d'autres assistantes maternelles
- à participer à des animations
- à connaître vos droits et devoirs ...

❖ MESDAMES, MESSIEURS :

- Vous voulez garder des enfants à votre domicile et devenir assistant(e) maternel(le) agréé(e).
- Vous voulez des renseignements sur ce métier d'assistant(e) maternel(le)
- Vous voulez demander l'agrément...

**Alors ... contactez Audrey GRAUMER
l'animatrice du RAM pour obtenir ces
renseignements.**

❖ PERMANENCES TELEPHONIQUES :

- 👉 Le mardi de 9h à 12h
- 👉 Le mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

❖ LES REGROUPEMENTS :

- 👉 Le lundi de 14h à 17h à Trosly-Loire à la halte-garderie
- 👉 Le jeudi de 9h30 à 11h30 à Folembray à la maison de la Petite Enfance

❖ LES PERMANENCES ADMINISTRATIVES :

- 👉 Le mardi de 14h à 17h à la mairie de Bichancourt
- 👉 Le jeudi de 14h à 17h à la salle Ann-Morgan à Trosly-Loire

Coordonnées des assistantes maternelles de la commune de Folembray :

- Mme HIVART
14 rue des prés houets
03 23 52 49 03
- Mme AREZKI
4 bis rue Jean Jaurés
03 23 52 50 27
- Mme DUMOUTIER
28 bis rue Henry Leguay
03 23 52 74 47
- Mme VANHOOREN
17 ruelle Bayeux
03 23 52 73 72
- Mme GOURAY
rue Robert Godard,
résidence les Sources
06 67 24 52 54
- Mme TOURIGNY
10 cité des Tournelles
03 23 39 76 86
- Mme MARCHANDOT
28 bis rue Jean Jaurés
03 23 52 43 10

COORDONNÉES :

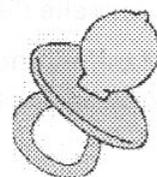
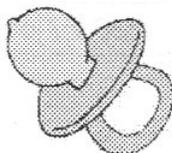
Relais Assistantes Maternelles

Maison de la Petite Enfance

Site du Vivier n°11

14 rue Bernard Lefèvre

Tél : 03 23 38 42 00





LISTES ELECTORALES



Il est trop tard pour vous inscrire sur les listes électorales pour voter à Folembray cette année, mais si :

- ❖ Vous venez d'avoir 18 ans
- ❖ Vous arrivez à Folembray
- ❖ Vous ne vous êtes jamais fait inscrire
- ❖ Vous n'êtes pas sûr d'être inscrit

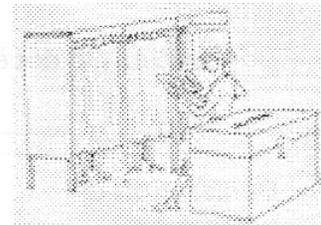
**Alors... Passez à la mairie avant le 31 décembre 2007
et en 2008 vous voterez à Folembray**

L'inscription sur les listes électorales est possible pour toute personne :

- ❖ de nationalité française
- ❖ âgée de 18 ans
- ❖ jouissant pleinement de ses droits civiques

Vous pouvez vous inscrire :

- ❖ soit à la mairie de la commune de votre domicile,
- ❖ soit à la mairie de la commune où vous résidez, d'une façon continue, depuis plus de 6 mois,
- ❖ soit à la mairie de la commune où vous payez des impôts locaux depuis 5 ans au moins sans interruption.



Un reçu vous est remis lors de la demande d'inscription. La carte d'électeur vous sera envoyée en temps utile avant les prochaines élections.

En cas de changement de domicile, s'inscrire à la mairie du nouveau domicile en précisant l'ancienne adresse.

Si vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale folembraysienne au **31 décembre 2007**, vous ne pourrez pas voter à Folembray lors des élections de 2008.

**N'attendez pas le dernier jour pour vous assurer
de votre inscription**



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

GRATUITES	Pièces désirées	Où s'adresser	Pièces à fournir
	Carte nationale d'identité (validité 10 ans)	Mairie	<ul style="list-style-type: none"> • 2 photos d'identité • 1 attestation de domicile • 1 extrait d'acte de naissance intégral ou 1 photocopie du livret de famille des parents (présence d'un des parents pour les mineurs) Pour un renouvellement : <ul style="list-style-type: none"> • l'ancienne carte d'identité • 2 photos récentes
	Certificat de vaccination	Le praticien effectuant le vaccin ou la mairie	<ul style="list-style-type: none"> • Présenter les certificats originaux ou le carnet de santé de l'enfant à la mairie ou au praticien
	Déclaration de décès	Mairie du lieu du décès	<ul style="list-style-type: none"> • Le livret de famille • La pièce d'identité du décédé • 1 certificat de décès
	Déclaration de naissance	Mairie du lieu de naissance	<ul style="list-style-type: none"> • Le livret de famille ou la carte d'identité • Le certificat du praticien
	Extrait acte de décès	Mairie du lieu du décès	<ul style="list-style-type: none"> • La date du décès • Le nom et prénom du décédé
	Extrait acte de mariage	Mairie du lieu du mariage	<ul style="list-style-type: none"> • La date du mariage • Les noms et prénoms des 2 conjoints • 1 certificat médical de moins de 2 mois • Les noms et prénoms des témoins (2 ou 4)
	Extrait acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	<ul style="list-style-type: none"> • La date de naissance • Le nom et prénom
	Livret de famille	Mairie du lieu du mariage	<ul style="list-style-type: none"> • 1 duplicata à demander à la mairie du domicile qui fait le nécessaire
	Carte d'électeur	Mairie du domicile	<ul style="list-style-type: none"> • La carte d'identité ou le passeport • 1 justificatif du domicile • Avoir 18 ans • Être de nationalité française

<p>Certificat d'autorisation de sortie du territoire Délivré aux mineurs français</p>	Mairie du domicile	<ul style="list-style-type: none"> • Présence du père ou de la mère • Le livret de famille • La carte d'identité des parents et de l'enfant <p><i>En cas de divorce des parents :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 photocopie du jugement
<p>Casier judiciaire</p>	Casier judiciaire national 44079 Nantes cédex 01	<ul style="list-style-type: none"> • L'état civil et l'adresse <p><i>Si vous êtes né dans un territoire d'outre-mer :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • S'adresser au greffe du tribunal de grande instance de votre lieu de naissance
<p>Copie conforme</p>	Antenne de police Pour les papiers militaires Mairie pour les diplômes	<ul style="list-style-type: none"> • La production d'une copie certifiée conforme n'est plus exigée, une simple photocopie est admise
<p>Légalisation de signature</p>	Mairie du domicile	<ul style="list-style-type: none"> • La signature à légaliser doit être faite devant l'officier d'état civil avec la carte d'identité

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

	Pièces désirées	Où s'adresser	Pièces à fournir
PAYANTES	<p>Passeport (validité 10 ans pour les majeurs) (validité 5 ans pour les mineurs)</p>	Mairie Service d'état civil	<ul style="list-style-type: none"> • La carte d'identité ou 1 extrait de naissance • 1 attestation de domicile • 2 photos d'identité • 1 timbre fiscal à 60 € pour les majeurs • 1 timbre fiscal à 30 € pour les mineurs <p><i>En cas de divorce :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 photocopie du jugement <p><i>Pour un renouvellement :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'ancien passeport
	<p>Carte grise (suivant la puissance)</p>	Sous-préfecture	<ul style="list-style-type: none"> • 1 certificat de vente • La carte grise barrée et signée par le vendeur • La carte d'identité • 1 attestation de domicile <p><i>Si le véhicule a plus de 4 ans :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 certificat du contrôle technique datant de moins de 3 mois <p>Coût variable selon les régions</p>

Archivage : combien de temps faut-il les garder ?

- **30 ans** : • Factures des constructeurs, des entrepreneurs (gros travaux)
 - Honoraires d'architecte, de consultation et de plaidoirie d'avocat
 - Reconnaissances de dettes entre particuliers • Pièces justificatives de droits à pension alimentaire, à rente viagère, pièces de banques (pour les non-commerçants) • frais de séjour en hôpital.

- **10 ans** : • Devis, contrats et factures d'artisans, factures des réparations et travaux faits par un commerçant • Relevés bancaires • Contrats et justificatifs de remboursements de crédits immobiliers (10 ans après la dernière échéance), honoraires d'agent immobilier • Relevés et justificatifs de paiement des charges de copropriété, procès-verbaux des assemblées générales.

- **5 ans** : • Quittances de loyers et charges locatives, relevés de charges immobilières, baux de location (5 ans après le départ) • Factures EDF-GDF
 - Justificatifs du paiement des salariés (employés de maison...), des arrérages des rentes viagères et des pensions alimentaires, des cotisations Assedic, des intérêts d'emprunt • Avis d'échéance et justificatifs de paiement des contrats d'assurance vie, de notes de frais des notaires à partir de la date des actes • Notes de frais et salaires des avocats quand l'affaire n'est pas terminée.

- **3 ans** : • Preuves de paiement des impôts et taxes, doubles de la déclaration de revenus • Quittances redevance télé • Justificatifs de paiement des cotisations de sécurité sociale, de retraites (artisans et commerçants).

- **2 ans** : • Factures d'eau, d'achats de marchandises, de primes d'assurances (autres que d'assurance vie) • Bordereaux de prestations de sécurité sociale et familiales • Contrats de crédit à la consommation et justificatifs de remboursement (2 ans après la fin du remboursement)
 - Actes de médecins, chirurgiens, dentistes, pharmaciens.

- **1 an** : • Factures de téléphone pour France Télécom (3 ans pour le fisc), de transporteur, de ramonage • Notes de frais et salaires des huissiers
 - Justificatifs du paiement du prix de pension des enfants.

- **6 mois** : • Notes d'hôtels et de traiteurs, d'honoraires des professeurs pour les leçons particulières payables mensuellement (5 ans, si leçons données par trimestre ou par an).

Ne jamais jeter : • Livret de famille • Contrat de mariage • Jugement de divorce

- Donations • Livret militaire • Certificats de travail • Bulletins de salaires
- Allocations chômage • Titres de pensions civiles et militaires • Actes de propriété et actes notariés • Dossiers médicaux.

ANNÉE SCOLAIRE 2006/2007

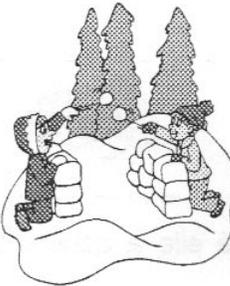
SAMEDIS LIBÉRÉS

2^{ème} TRIMESTRE : Samedi 24 février

3^{ème} TRIMESTRE :
Samedi 7 avril
Samedi 14 avril
Samedi 26 mai
Samedi 9 juin
Samedi 30 juin

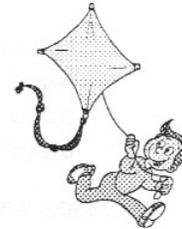


VACANCES SCOLAIRES



VACANCES D'HIVER : Du samedi 24 février à midi
au lundi 12 mars au matin

VACANCES DE PRINTEMPS : Du samedi 14 avril à midi
au jeudi 3 mai au matin



VACANCES D'ÉTÉ : Du mardi 3 juillet au soir
au 4 septembre au matin



La gare de FOLEMBRAY



HORAIRES DE CAR



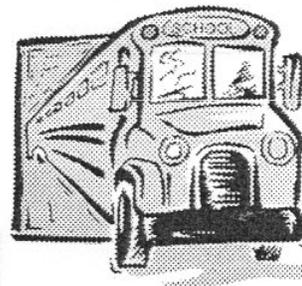
SAUF DIMANCHES et JOURS FÉRIÉS

FOLEMBRAY – CHAUNY – SAINT QUENTIN

• 6 h 31 • 8 h 17 • 12 h 48 • 18 h 52

FOLEMBRAY – SOISSONS

• 6 h 31 • 9 h 10 • 13 h 24 • 19 h 32



LA BIBLIOTHÈQUE



La bibliothèque possède 4 000 ouvrages. Grâce au budget alloué elle a acheté 171 livres au cours de l'année 2006 :

- romans adultes,
- bandes dessinées,
- documentaires enfants,
- albums.

4 classes sont venues emprunter des livres :

- La Petite Section
- Le CE2
- Le CM1
- Le CM2

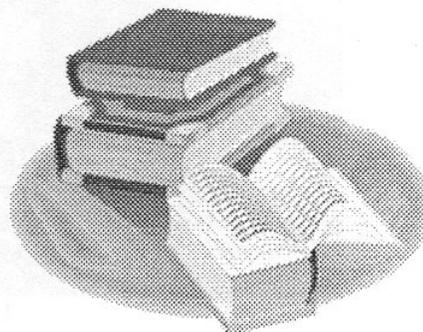
103 personnes sont inscrites. Et, une moyenne de 200 livres sont empruntés chaque mois (École + inscrits)

LUNDI – MARDI – VENDREDI

13 h 30 – 17 h 30

MERCREDI

10 h – 12 h et 13 h 30 – 17 h 30

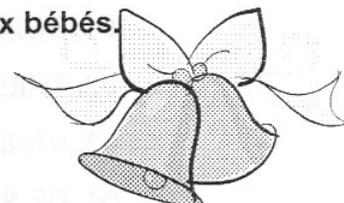




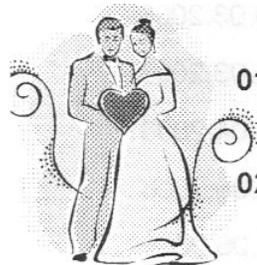
NAISSANCES

1. POTEL Simon Bertrand François	05.02.2006
2. GRESSET Anouck Morgane	13.02.2006
3. PIERRET--GAUDET Paul-André Patrick Jean-Marie	13.02.2006
4. TRAMEAUX Noah	23.02.2006
5. PAUPINET Alexia Isaura Françoise	08.03.2006
6. TURGY Loane Reine Monique	18.03.2006
7. GEOFFROY--EMPEREUR Maëlle	26.03.2006
8. QUONIOU Mattéo Charles	14.04.2006
9. DAUTREPPE Sam Anton Luc	22.04.2006
10. HENNETON Maud Annie Danielle	10.05.2006
11. MICHALSKI Yéline Danielle Susan	11.07.2006
12. THIEBAUT Iléane Maëlisse Kimberly	28.08.2006
13. GFELLER Donovan Alexandre Stéphen	28.09.2006
14. CORNETTE Ely Eliane Liliane Sandrine	30.09.2006
15. BAUME Sarah, Kime	03.10.2006
16. GODIMUS Dylan Kelvin Donovan	15.10.2006
17. BERTHE Timéo Patrick Jean	16.10.2006
18. HOUSSARD Mali Fernand Charles Robert Adrien	26.10.2006
19. FOLLET Karen	05.11.2006
20. DUBUS Leslie Nadège Sylviane	13.11.2006
21. GOUTTIÈRES Titouan Maurice Roland	07.12.2006
22. TOURY Stanislas Bernard Gilbert	08.12.2006

Nos félicitations aux heureux parents et bienvenue aux bébés.



MARIAGES



01. ASCOET Frédéric CARDACI Aurélie	20.05.2006
02. LEROY Jérôme Gilbert Claude Dominique GUEUDET Natacha	20.05.2006
03. LIARD Pierre Robert Louis Auguste - CASTILLON Patricia Claudine Isabelle	24.06.2006
04. MIETTON Frédéric- JANINAZZI Camille Claude	24.06.2006
05. POULAIN Jean-Claude Philippe - COURSON Pascale Eliane Marie-José	30.06.2006

- | | |
|---|------------|
| 06. DUBOIS Claude Alfred René
VILLET Solange Michèle Marcelle | 01.07.2006 |
| 07. VAN MESSEM Manuel Charles Maurice –
SARAZIN Vanessa Simone Geneviève | 15.07.2006 |
| 08. DALIBEY Abdelhalim
BEGARD Sabrina Flora Mireille | 22.07.2006 |
| 09. HANON Ludovic Gérard Jean-Claude
LOISEAU Jennifer Claudie | 19.08.2006 |

Félicitations aux jeunes mariés.

DÉCÈS

- | | |
|---------------------------------------|------------|
| 01. GRESSET Jeannine épouse LOISEAU | 21.01.2006 |
| 02. MICHTA Zofija épouse EDEL | 01.04.2006 |
| 03. BOY Eliane Albertine veuve HOTTIN | 16.07.2006 |
| 04. HAEZAERTS André François | 24.07.2006 |
| 05. TANNEAU Alexis Jean Marie | 04.12.2006 |



TRANSCRIPTIONS

- | | |
|--|------------|
| 01. BONNART Denise Marie Clémentine veuve POTART | 11.02.2006 |
| 02. THIEBAUT Gérard | 19.02.2006 |
| 03. VANLANGENDONCK Renée Louise Alida veuve GELU | 28.03.2006 |
| 04. DE SOUSA PEREIRA Albina veuve JANIN | 30.03.2006 |
| 05. MAILLARD Jacky Georges | 01.04.2006 |
| 06. BOULEAUX Paul | 29.05.2006 |
| 07. NOLANT Gilles Simon | 10.06.2006 |
| 08. POITOU Roger Auguste | 02.09.2006 |
| 09 BOUTIN René Joseph Siméon | 07.09.2006 |
| 10 HOUSSARD Fernand | 23.09.2006 |
| 11 MAZILLIER Jean Lucien | 23.10.2006 |
| 12 BONTEMPS Geneviève Madeleine veuve ALAVOINE | 31.10.2006 |

Nous renouvelons nos sincères condoléances aux familles.